



## NOTIFICATION

### **Descripteurs et instructions pour l'attribution des identificateurs d'objets numériques dans le Système mondial d'information**

Chère Madame / Cher Monsieur,

Le Secrétariat du Traité international a le plaisir d'annoncer la publication des deux principaux documents techniques élaborés dans le cadre du Programme de travail concernant le Système mondial d'information (GLIS) :

- i. *Données nécessaires pour l'attribution d'identificateurs d'objets numériques dans le Système mondial d'information* [<http://www.fao.org/3/a-bp767e.pdf>] - v.1. Le document décrit les données minimales à fournir lors de l'enregistrement des échantillons dans le Système mondial d'information ;
- ii. *Instructions pour l'utilisation optimale des identificateurs d'objets numériques en tant qu'identificateurs uniques permanents pour les échantillons de germoplasme* [<http://www.fao.org/3/a-bq549e.pdf>]-v.1. Le document présente les propriétés et les avantages fondamentaux découlant de l'utilisation des identificateurs associés aux échantillons de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ainsi qu'un ensemble de règles de base et de conseils utiles pour les utilisateurs les aidant à déterminer quand attribuer lesdits identificateurs. Il contient également quelques cas d'utilisation.

Les deux documents permettront à la communauté des utilisateurs d'identifier les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de façon plus précise et permanente, notamment le matériel disponible dans le Système multilatéral, et également de mieux établir les relations entre les archives se référant au même matériel lors de son transfert. En outre, les utilisateurs provenant de différents groupes tels que chercheurs, obtenteurs, agriculteurs, responsables de banques de gènes, généticiens, conservateurs de données et bio-informaticiens seront en mesure d'échanger et d'examiner des données provenant des différents ensembles de données.

.../...



Si vous avez des questions ou des commentaires sur l'un des documents mentionnés ci-dessus, le Secrétariat se fera un plaisir de les recueillir et les transmettre à la réunion du Comité consultatif scientifique qui aura lieu à la fin de novembre 2016 à Rome. Veuillez les envoyer, de préférence, avant le 11 novembre à :

[PGRFA-Treaty@fao.org](mailto:PGRFA-Treaty@fao.org)

Secrétaire

Traité international sur les ressources phytogénétiques  
pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation de l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies

00153 Rome, Italie

Tel: +39 06 5705 3554; Fax: +39 06 5705 6347.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma très haute considération



Aya Idemitsu

Au nom du Secrétaire  
Traité international sur les ressources phytogénétiques  
pour l'alimentation et l'agriculture